

Chanoine Brugière

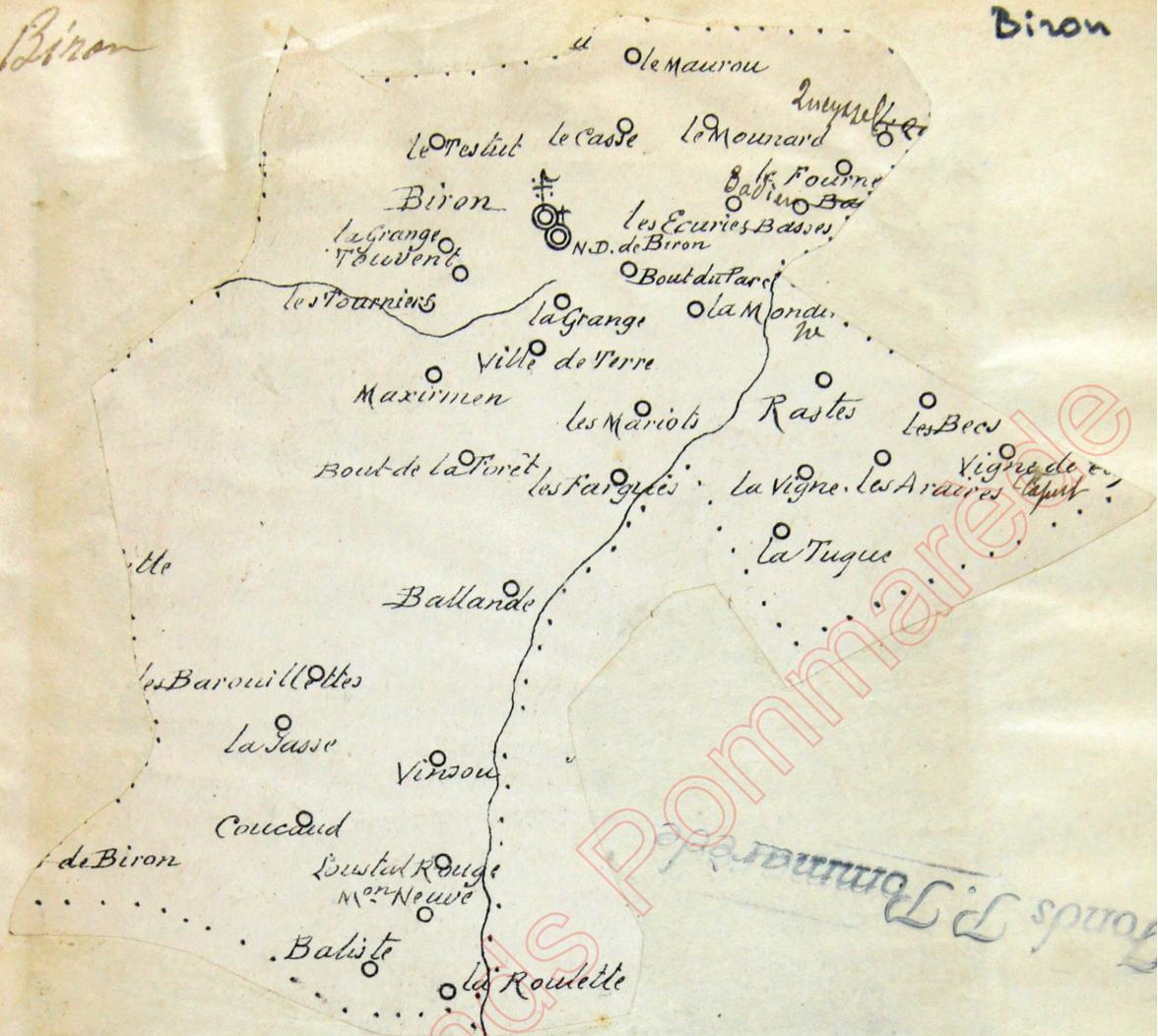
# Biron



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède

Biron

Biron



96 le bourg 1327	les Fargues 255	Raste 2755	4
les Araires. 355	le Fournet (?)	Rond 3750	
Badioux 35	la Gare 1410	la Roulette 55	
Baliste 375	la Grange 4705	St Cloud 1750	
Ballande 275	la Grange 155	le Testut 4204	
le Bee 2755	la Jasse 350	Touvent 4250	
Bees 155	aux Maxis 1755	les Tourniers 150	
Bondolte 775	Maximien 250	la Tuque 255	
la Bouroulette 3750	les Maures (le Maurou) 175	Vigne de Caput 355	
Bout du Parc 775	Mont-Neuve 55	Vignes 755	
Bout de la Forêt 25	la Mondine 1755	Ville de Terre 155	
(ou Route de la Forêt) (B)	les Mariots 1755	Vinsou 45	
le Casse 4755	le Mourard 175	les Patras (de Berbis)	
Caucant 4750	l'Orstal Rouge 475	les Grangelles (id.)	
Coucaud 550	Notre-Dame 775	Maubert (id.)	
les Ecuries Basses 1755	le Queyrel (?)		

Biron.  
 Latour. 1808.  
 Picaut Pierre . . . 1808  
 Sayri Jean . . . 1827  
 Ballande Pierre. 1837  
 Brassie Blaise. 1837  
 Fumier Gerre. 1842

Biron, 500 hab. dont 136 au bourg, 200 communi.  
1298 hect; 182<sup>m</sup> 193<sup>m</sup> altit.; à 7 kil. de Montpazier;  
à 50 k. de Bergerac.

Revenus (Commune en 1884) 28 50 x 44.

Revenus (Fabrique en 1881) 335 (268)

Sol: Crétacé supérieur. (Carières. Mollasse. Minières de fer. — Cette commune est située sur un coteau; puiscaux du Dron et de Clacfont, sources d'eau minérale au Moulinaud à 5 kil de Biron; sol varié, se déglorment le calcaire, l'argileux, le tuf et la bouvée; minerais de fer, à la Braine il y a une forge pour le fer et un fourneau pour la fonte; bois blé, châtaignes, pommes de terre, frouneaux, etc. A 2 kil. deux grottes tapissées de stalactites et de stalagmites. L'esprit de la population est en général bon et religieux, il n'y a que trois ou quatre maisons bourgeoises, le reste de la population se compose de petits propriétaires et de métayers. — R. de la Seve, Origines. (« Bironium » 1115 (donation à l'abbé de Cadouin); (« Biron » 1281, etc. etc. « Bironium, Bironium » (1365, 1432); (« Byron, Bironum » etc voy. dict. de Gourg.)

Délimitation. (Archiv. de la Dord.) La Ordonnance royale du 21 août 1827 Art. III. Les communes de Biron, Notre-Dame-de-Biron, Bertis-de-Biron, St-Sernin de Biron et Vergt-de-Biron sont réunies en une seule dont le chef-lieu est fixé à Biron. » — (Ibidem. série 0) (Ordonnance du 7 7bre 1849. Art. 7<sup>er</sup> Ses sections de St-Cernain, Bertis et Severt sont distraites de la commune de Biron pour former une nouvelle commune dont le chef-lieu est placé à Severt et qui portera le nom de Severt de Biron. Art. 11. La limite entre les communes de Severt de Biron et de Biron est fixée dans la direction indiquée par un liseré jaune au plan ci-joint.

Titulaire et Patron: St-Michel 29 septembre (sanctus « Michael de Bironia » 1363 (Châtellenies de Périgord); « St-Michel de Biron » (Pouille de 1648); On fête St-Michel. Séglise et la paroisse de Notre-Dame de Biron qui étaient du diocèse de Sarlat pour le temporel étaient du diocèse d'Agon pour le spirituel. (Voy. conditions à la construct.) Séglise. L'église St-Michel, qui est l'église paroissiale se compose d'une nef à 3 travées sans chapelles, sans ornementation et toujours humide malgré les efforts qu'on a faits pour l'assainir. Elle tient à sa situation, n'ayant de jour que d'un côté et formant sous sol à l'ancienne chapelle collégiale. Cette église remonte aux dernières années du XVI<sup>e</sup>. Par une bulle en date du 17 des calendes de juin 1494 (c'est-à-dire 1495) le pape Alexandre VI autorisa le duc de Gontaut chevalier baron de Biron à démolir

l'ancienne église, qui était trop petite (trajet  
 petit) et employer les matériaux à la construc-  
 tion d'une nouvelle, sous l'invocation du même  
 St Michel, à la condition qu'elle servirait dès  
 ce moment et toujours d'église paroissiale (Procès  
 verbal dressé par Jean de Plamon officier de  
 Sarlat et juge apostolique et par l'abbé de  
 Cadouin auquel avait été adressé la bulle  
 Pierre de Gabr.) - (Détails de l'église qui est  
 de style gothique) :  
 6 croisées, une porte; sacristie du côté de l'épître;  
 Tableau de St Michel; Statues de la Vierge et de  
 St Joseph. - 1 cloche - 212 encensoirs dont le  
 couvercle en coupole ouvragé ayant quelque intérêt.  
 Cimetière à 490 mètres. Au lieu-dit le cimetière  
 des pauvres, il y avait autrefois une maladrerie.  
 Une partie du bourg se nomme La Salvétat (dict. de G.)  
 Presbytère à 150 mètres, 4 pièces; deux petits jar-  
 dins dont l'un de cinq ares et l'autre d'une  
 are et demie. (Archiv. de la Dord. Q. 80 n° 444..  
 « Périg. 21 fructidor an IV. Vente à Jean Pournier  
 Gorry un pré appelé le pré du Chantre dépendant  
 de la chantrerie de Biron, commune de St Michel  
 de Biron, 550<sup>fr</sup>. » - (Arch. de la Dord. série O)  
 « Biron. L'ordonnance royale en date du 30 de-  
 « cembre 1829 autorise l'imposition deux an-  
 « nées de la somme de 1840<sup>fr</sup> pour l'acquisition  
 « d'un presbytère - du 10 avril 1831 acquisition  
 « de la maison de St Delmon moyennant la  
 « somme de 1939<sup>fr</sup> pour y établir le presbytère. »  
 Ecoles. - Confrérie du Scapulaire (22 janvier 1843.  
 - 209 3 mendiants, que l'onques nécessaires. 12 hecto-  
 Litres donnés par le château pour les pauvres.  
 Curé de St Michel de Biron - Sacombe. 1811. 1828.  
 Bobiquet. - 1630. Raffin (Dafin?) 1768. Cornet. 1829. 31.  
 Boissarie. - 1669. Salinier. 1775. 92. Ricard. 1831. 32.  
 Dufau. - 1692. Salinier. ATA. 1803. Lagrange. 1832. 51.  
 Balaix. 1741. 1766. Simon de Paumat. Majourel. 1851.  
 Aldebert. - 1768. Jean Grimal excuré Pelluc.  
 Notre-Dame de Biron ou Notre-Dame sous-Biron.  
 Titulaire Notre-Dame de l'Assomption 15 août.  
 Cette église est située au fond du bourg; l'anci-  
 enne paroisse de Notre-Dame ou de St Marie dé-  
 pendait du diocèse d'Agen pour le spirituel  
 et du diocèse de Sarlat pour le temporel. Sa  
 forme de ce monument est celle d'une croix  
 latine dont le pied est court; il mesure 136<sup>m</sup>  
 49<sup>cm</sup>; il est de diverses époques; les voûtes sont  
 en ogive et les fenêtres romanes; on y peut ad-  
 mirer plusieurs chapiteaux sculptés offrant  
 des feuillages, des dessins en damier; des  
 animaux symboliques (ex. le bouc image de la  
 luxure etc.) et sur une clef de voûte un agneau  
 avec une croix dont nous parlerons bientôt  
 à l'occasion du puits. - Ses deux chapelles

ont des arcatures romanes travaillées en pointes de diamant et sont du XII<sup>e</sup> siècle. Les poutres de ces chapelles sont en pierre avec quelques sculptures. Le portail est surmonté d'une belle rosace. — Dans une des chapelles est une petite madone qui, dit-on, passait autrefois pour miraculeuse; elle est en bois sculpté, d'environ 0,30<sup>e</sup>.

La cloche du poids de 3 à 400 l. porte cette inscription: (N.D. de Biron) priés pour nous  
" P. M<sup>r</sup> P. R. E. D. Ponte C. P. E. C. H. R. d.  
" S<sup>t</sup> Louis M. M. R. E. — † Lacand-Hugonis  
" M<sup>re</sup> Yiblod cure sardor dugonis pds. f.  
" g. Lagarrigues. f. — † Compain ma  
" faite lan 1753 †. (Bas-reliefs: une feuille de vigne et 3 fleurs de lis.)

À une petite distance de l'église de Notre-Dame de Biron est une fontaine murée où l'on venait autrefois puiser de l'eau par dévotion; les vieillards prétendent qu'à côté de la fontaine il y avait une chapelle.

S. (Collect. Lépine t. 37.) Il y avait jadis au bourg de N.D. de Biron un couvent de religieux de l'ordre de S. Benoît dépendant du prieuré de Catus en querey. Il fut entièrement dévasté de religieux en 1314. Le dernier qui y fut nommé f. Guillaume de Salati, lequel à cause de la misère dudit couvent provenant de la guerre des Anglais se retira à Catus là où un prieur nommé de Marsa ou Du May, l'obligea à se réfugier et lui promit de le nourrir toute sa vie. Pour preuve que l'église N.D. Biron était l'église de ce couvent, on voit à la pierre maîtresse ou clef de voûte les armes et cachet du prieuré de Catus savoir un agneau avec une croix, ainsi qu'il est dans les images de S<sup>t</sup> Jean le patron de ce prieuré.

À la séance du 27 br 1875 de la Société archéologique du Périgord M. Languerie a communiqué une requête de messire Jean de Baluze, curé de S<sup>t</sup> Michel et chantre du chapitre de Biron, contre le sieur Simon Robert de Saterade qui avait établi une verrerie dont le voisinage au dire du vénérable chanoine, rendait insupportable le séjour de Biron. C'est à Biron que plusieurs Biographes du plus accrédités font naître Bernard de Palissy; c'est là très probablement

c'est probablement à Biron que le célèbre potier fit  
ses premiers essais sur la faïence avec l'argile figuline  
qui se trouve sur les lieux en bancs nombreux et  
abondants. (Bull. Archéol. En p. 286. 287 et III. 499.)  
(Bern. Palissy fit ses premiers essais en 1585. Voir aussi  
Bernard Palissy les bibliographies et M. Audierne,  
(Ouvrier etc. etc.) - Cures de N.D. de Biron.

Rover. — 1647. Freuxal 1692. Vidalot. 1744. 66.  
Montebeyton — 1648. Grenier. 1692. Sadret. 1750. 92  
Bérbiguie. 1671. 78. Scotard 1693. 97. Raffin. 1768. 82  
Dafin. 1697. (Aussi cure de S. Mich.)

§ Eglise collégiale. Sa bulle par laquelle Alexandre  
VI permettait la démolition et reconstruction d'une  
église de St-Michel (1494), autorisait en même  
temps Pons de Contaut à édifier une chapelle  
dont un autel à l'honneur de Notre-Dame de  
Pitié. Cette chapelle dédiée à la St-Vierge fut  
bâtie au dessus de celle de St-Michel au niveau  
de la terrasse du château et érigée en collégiale  
et chapitre (Armand de Contaut, évêque de Sarlat  
et Jean de Contaut aidèrent Pons de Contaut dans  
cette fondation). Ses chanoines commencèrent  
le jour de pâques de l'année 1515 à faire l'office  
dans leur église. Le chapitre se composait  
d'un doyen, d'un trésorier, d'un sacristain et de  
6 prébendes. Ses seigneurs de Biron cédèrent par  
la suite aux chanoines les dîmes inféodées qu'ils  
percevaient dans les vicairies de St-Martin du  
Dropt et de Parranquet. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle  
le chapitre n'était plus composé que de trois  
chanoines dont le premier appelé chantre puis-  
sait du revenu de deux prébendes. Ces canoni-  
cats étaient à la nomination de la maison de  
Biron (Dutemps, Clergé de France).  
A la Révolution les sceaux en plomb contenant  
les dépouilles mortelles des chanoines furent pro-  
fanés, le plomb fut emporté avec les autres  
métaux trouvés dans le château pour servir à  
la prétendue défense de la Nation dont les re-  
présentants avoient même ordonné la démolition  
de la chapelle.

(Arch. de la Dord. J'ai copié ce document sur une  
feuille authentique, avec les véritables signatures  
des auteurs, trouvée dans les papiers de M. l'Abbé  
Deschamps mort curé de St-Chamassy). Pétition  
adressée aux administrateurs du Directoire du  
district de Belvè, pour conserver la chapelle domes-  
tique de son château de Biron. Il est répondu  
(L'an premier de la République 25 octobre 1792)  
« Vu la pétition de Biron tendante à ce qu'une  
» chapelle située dans son château de Biron soit  
» distraite de la masse des biens nationaux com-  
» me lui appartenant en propre vu ensemble  
» l'avis du district de Belvè le 25 8bre 1792 vieux  
» stèle; l'administration du département de la  
» Dordogne considérant que Biron a expié

ses forfaits par la guillotine et que ses biens ont  
été confisqués au profit de la République con-  
sidérant d'ailleurs que chapelle et château ne  
souffrent plus le sol de la liberté ayant été  
démoli par ordre du représentant du peu-  
ple Roux-Faxillac, l'administration du dé-  
partement de la Dordogne déclare savoir  
lieu a délibérer; Fait à Périgueux les  
administrateurs du département de la Dor-  
dogne le 23 floréal 2<sup>e</sup> année de la République  
française une et indivisible. Touffrey, Boyer,  
Sespirasse. »  
(Arch. de la Dord. Q 179 N° 19.) « Ce jourdhuy  
vingt trois de ventose l'an second de l'ère répu-  
blicaine j'ai soussigné (Gorre commissaire) en  
vertu du pouvoir qui m'a été donné par  
l'arrêté de l'administration du district de  
Beves en date du dix huit ventose à l'effet  
de me transporter dans toutes les commu-  
nes formant le canton de Menpazier pour  
retirer toutes les matières prescrites par le  
dit arrêté. Je me suis transporté au ci-  
devant chapitre paroisse et communauté  
de S<sup>t</sup> Michel de Biron lieu où ont été  
déposés les métaux qui se sont sortis de la  
démolition du ci-devant château ainsi  
que les cercueils qu'on a sortis des caveaux  
du surdit chapitre, lesquels cercueils de  
plomb ont pèté sept cent dix neuf livres,  
plus une tablete de plomb ou était inscrite  
la titulade d'Armand de Gontaud Evêque  
pesant deux cent trente livres.  
Ensuite j'ai procédé au pègement des mati-  
res sorties du cy-devant château ou j'ai  
trouvé la quantité de cinq mille deux cent  
quatre-vingt trois livres de plomb - plus  
330 livres de plomb - plus 137 livres de  
plomb - plus 59 livres de cuivre rouge -  
Dudit jeme suis transporté à la maison com-  
mune où avaient été déposées les matières  
des cloches qu'on avait descendus au  
nombre de trois laquelle matière a pèté  
1393 livres - plus trouvé à ladite commu-  
ne 278 livres de boulets ou noules de boulets  
qui ont été trouvés dans un souterrain du  
ci-devant château. Dudit jeme suis  
transporté au ci-devant château où j'ai trou-  
vé en plusieurs pièces, plats, assietes et pot  
à l'ode la quantité de 80 livres d'etain ap-  
partenant au citoyen Gontaud demeurant à  
Paris. — Advenant le neuvième germinal de  
la surdite année après avoir fait enlever et en-  
magaxiner tout le fer de la partie du ci-devant  
château qui doit être démolir... j'ai procédé  
au pègement du surdit fer où j'ai trouvé en che-  
nes, barres, girouettes, canons de fusils, coffre  
et grillages la quantité de 2.155 livres. »

La chapelle de Birou porte l'empreinte de l'époque où elle fut bâtie; c'est alors que les arts avaient leur plus grand éclat. Sa voûte est en pierre de taille à arêtes et la gire y domine ainsi que dans les fenêtres qui portent encore quelques vestiges de beaux vitraux. Une galerie à la façon mauresque couronne cet édifice surmonté de gracieuses petites flèches qui s'élèvent dans les airs à côté de cette masse imposante du château. Sa chapelle de Birou renferme plusieurs objets de sculpture de mérite. 1<sup>o</sup> Le groupe de Notre Dame de Pitié qui par la correction du dessin et le pathétique de l'expression est, au rapport des connaisseurs, un des plus beaux ouvrages que la France possède de cette époque et de ce genre. On y voit Notre-Seigneur privé de vie; d'un côté lui sa mère éplorée, de l'autre la tête de Joseph d'Arimathe; aux pieds St. Nicodème, à droite et à gauche de la St. Vierge, St. Jean l'Evang. et St. Madeleine et les autres saintes femmes qui participèrent à l'ensevelissement du Sauveur. 2<sup>o</sup> L'autre groupe est très beau quoique moins parfait que celui que nous venons de décrire. Il représente la Vierge assise tenant sur ses genoux le Christ inanimé de son divin fils dont un personnage qu'on dit être Armand de Birou soutient la tête. Aux pieds se tient un autre personnage en costume de chevalier. Ce sont sans nul doute les fondateurs de la chapelle qui sont ici représentés. Dans les murs correspondants aux deux côtés de l'autel on voit deux crédenches ou niches ornées de sculptures. Il est à croire que celle du côté de l'épître qui est beaucoup plus riche servait au sacrement suivant l'usage de cette époque.

(Chroniq. 1854 p. 44). Au milieu de la nef s'élèvent deux magnifiques tombeaux de la première et de la plus fine renaissance, surmontés de statues équinoes; malheureusement elles ont été mutilées par le marteau révolutionnaire. Un de ces tombeaux est celui de Pons de Gontaut, qui fit bâtir la chapelle et mourut dix ans après, en 1524. Il est représenté en costume de chevalier la tête reposant sur un judvaire ou coussin, et un gros lion à ses pieds. Ses deux faces latérales du monument reproduisent la résurrection de Lazare, gâché et de consolation pour ceux qui doivent en se séparer et qui doivent se revoir bientôt. Sur le côté qui regarde l'autel on lit cette inscription: « Ce gist mesire Pons de Gontault chevalier, baron de Biron, édificateur de la présente chapelle et fondateur du collège d'icelle, qui trespassa le premier jour de octobre M. V. xxiiii. Pions Dieu pour son ame. »

Le deuxième tombeau est celui d'Armand de Gontaut de Biron évêque de Sarlat (1498-1519). Sur les panneaux du monument qui porte la statue couchée du prélat on voit des bas-reliefs représentant la foi, l'espérance, la charité, une église, des fontaines jaillissantes, un christ, un calice, divers objets du culte et cette inscription de précautoire: « Piissime Jesu miserere mei. »

Au mur de la chapelle est appendue une plaque de cuivre portant l'épigraphie de l'évêque. Cette plaque figure parmi les métaux enlevés au château de Biron par les agents du Gouvernement au temps de la Révolution (voy. plus haut). Il y a une vingtaine d'années elle fut retrouvée chez un paysan qui l'employait à fermer la queue de son fouet. Rachetée elle fut re-intégrée dans la chapelle de Biron; en voici l'inscription: « Armande de Gontaut Sarlatensi vigilantissimo pontifici pio, frugi, casto, religioso, mentis magnitudine, animi virtute prestanti delubrum D. O. M. D. Q. immortali. edificatori sanorum art. vetustate art. injuria collapsorum restitutori, hominum pietate cum in suis omnia egregia, tum vero maxime in familiam de Biron ex qua erat singulari, qui LXXIX aetatis suae anno exacto XX (XIII?) kal. octobris anni M. D. XXXI diem suum obit, heres ex fratre nepos virtutis ergo ac deferendae gratiae causa bene merenti facendum exavit. »

(Traduction de M. l'Abbé Goustat): « Armand de Biron, évêque de Sarlat, pontife très vigilant, bon, pieux, noble, chaste, éminent par l'é-

tendue de l'esprit et les qualités du cœur, s'éleva  
soit pour construire les temples de Dieu très bon  
et très grand et des saints, immortels, soit  
pour restaurer ceux qui étaient tombés de  
vétusté ou par la malice humaine, comme  
profondément attaché à tous les siens et tout  
particulièrement à la famille de Biron, à la  
quelle il appartenait, qui, la 69<sup>e</sup> année de  
son âge étant accomplie, le 13 des calendes  
d'octobre de l'an 1531, finit son dernier jour,  
son héritier et neveu par son frère, pour hon-  
nimage à sa vertu et par reconnaissance, a fait  
élever ce monument qui lui est dû à tant de titres.  
- On voit encore dans la chapelle de Biron  
une statue de marbre apportée de Cadouin  
où elle fut découverte lorsqu'on voulut re-  
nouveler le pavé de l'église. Cette statue, qui-  
quoique mutilée, offre un grand intérêt arché-  
ologique; c'est le tombeau d'Élie de Gontaut re-  
présenté en costume de chevalier. L'inscrip-  
tion curieuse en vers, malheureusement in-  
complète est un éloge à sa mémoire. Élie  
de Gontaut avait épousé Jacobi de Bethune  
le 24 octobre 1584. Sa partie conservée de l'  
inscription a été reproduite et interprétée  
par M. l'Abbé Gontaut dans une petite bro-  
chure intitulée: « De la sépulture de Gontaut -  
Biron à Cadouin etc. (Périge. Impr. Dupont. 1882).  
Cette inscription, qui est en latin, commence ainsi:  
« Quis hic jaceat, hospes, oro, diutius ne quære,  
» Eliam Ego Gontaldum conjugem Jacobæ Bethunicæ  
» Coniugis desolata virtute sita ac fortitudine ... »  
- 5. Château de Biron. Le château de Biron fondé  
au X<sup>e</sup> siècle, est un des monuments les plus remar-  
quables du Périgord. Situé sur une butte très  
élevée, les regards se promènent au loin du  
haut de ses donjons et vont se reposer jus-  
qu'à l'océan sur les pyramides. L'irrégularité de son  
ordonnance, ses divers genres de construction,  
l'épaisseur de ses murailles, disent ses combats  
et ses victoires, ses succès et ses revers. Par une  
guerre dans le moyen âge, à laquelle il n'a  
pris part. Des donjons, des tourelles, des cré-  
nelures, des meurtrières, des fossés, des ponts-  
levés, des terrasses, des cours, des citernes, des ca-  
chets, rien ne manquait à cet admirable mo-  
nument aujourd'hui bien délabré et qui n'of-  
fre plus qu'une masse imposante.  
Simon de Montfort en 1212, assiégea le château de  
Biron dans le dessein de punir Martin d'Algau  
qui en était le gouverneur et qui avait quit-  
té son parti pour embrasser celui du com-  
te de Toulouse. Il emporta le bourg de Biron  
d'emblée et somma la garnison qui s'était  
retirée dans le château de se rendre. Com-  
me elle était hors d'état de résister, elle offrit

de remettre la place à condition qu'elle sortirait  
la vie sauve. Simon lui accorda cet article,  
mais il voulut qu'on lui livrât Martin d'Algaiz,  
ce qui fut fait. Il permit à ce chevalier de se  
confesser et l'ayant ensuite fait attacher à  
la queue d'un cheval et promener ainsi dans  
tout le camp, il le fit pendre. Il disposa du  
gouvernement de Biron en faveur d'un che-  
valier nommé Arnaud de Montaigu. L'an  
1444, en l'absence de Gaston de Contaut,  
seigneur de Biron, le château fut surpris par  
Madrigon de Biderau du parti des Anglais.  
Ce dernier, averti que Gaston venait pour re-  
couvrir son château y fit mettre le feu, qui  
on l'éteignit promptement; il fut fait lui-même  
prisonnier. Quelque temps après ce châ-  
teau fut repris par les Anglais, mais en 1454  
le comte de Penthièvre ayant sommé le capi-  
taine Maugiron de remettre cette place au  
pouvoir du roi ou du seigneur de Biron sur  
un refus Jean d'Albret l'exa dans le pays une  
armée qui sous le commandement de deux  
frères Contaut, força ce capitaine à se rendre.  
Les Anglais, reprirent encore ce château en  
1463 ils le brûlèrent et démolirent la ville  
qui étoit composée de plus de 200 feux et  
entourée de fossés. Quelques années après  
on reconstruisoit le château. En 1538 un in-  
cendie se déclara à la tour dite de l'Horloge  
et consuma les papiers de la famille de Con-  
taut (Bull. Arch. ix. 78 et viii. 520). Armand  
de Contaut seigneur de Biron fut fait mar-  
chal de France par Charles IX, se déclara le  
premier pour Henri IX et se fit tuer pour lui  
au siège d'Epemay. Son fils aîné Charles de  
Biron recouvrit les fruits de son dévouement.  
Le château fut érigé en duché-pairie en 1598.  
Nommé duc et pair, amiral de France Char-  
les de Biron parvint en peu de temps à une  
si haute fortune qu'il en fut bloué comme  
on sait et se perdit. Le déclin des Biron,  
faute d'héritiers directs, vint sur ses ne-  
veux. La seigneurie de Biron fut de nou-  
veau érigée en duché-pairie par Louis XV en  
faveur d'Armand Charles qui remplit les  
charges les plus importantes et alla sa mai-  
son par ses nombreux enfants (il en eut 26)  
avec les premières familles du royaume.  
(voy. Calendrier 1833; le Chroniqueur etc.)  
- (à placer après la description de la chapelle)  
Après avoir admiré la chapelle (collégiale)  
de St Marie on peut visiter la prison et les  
écuries les dernières ont une voute ornée de  
peintures représentant des guerriers et des  
Nymphes, ainsi que les armes des Contaut-  
Biron (l'écartelle d'or et de gueules).

(à placer après la chapelle de l'ensevelissement de St.)  
Cet énonçant tableau est entouré d'un cadre  
en bois sculpté, malheureusement fort dégradé.  
Il est orné de rinceaux et de sujets bibliques,  
le sacrifice d'Abraham, Jonas et la  
balaine etc; c'est un beau travail de la re-  
naissance.

Hommage du château de Biron par Gaston de Con-  
tant à Hélie Rudel. (Archiv. de Pau. E. 606. 1239. 1544)

Hommage rendu à Hélie III Comte Périgord par  
Eymere de Biron (Arch. de Pau E. 614. 1290. 1297)

Hommages rendus par Pierre de Contant, écuyer sei-  
gneur de Biron à Marguerite dame de Bergerac.  
(Archiv. ibid. E. 702. 1239. 1451.)

Donation à Jacques de Dinan et à Charles de  
Montfort par Jean de Bretagne (duc) de la  
seigneurie de Biron qui avait été confiscuée

sur Marguerite de Clisson à cause de la tra-  
hison imputée à Olivier et Charles, ses en-  
fants contre le duc de Bretagne. (Archiv. de  
Pau. E. 702. 1239. 1451.)

(Fonds Sepime. t. xxiii) Coutumes données aux  
habitans de Biron. Senses de le pealge de la  
coutume de Biron 1<sup>o</sup> per ase ou saimno car-

- gat de sal deu (doit) chacun une palmado  
sal et 2 deniers; 2<sup>o</sup> de bestio grasso une jonchade de  
portant blade ou vi deux deniers per cargo;  
3<sup>o</sup> per bestio grosse que porte blade ou vi  
deux deniers; 4<sup>o</sup> per cargo de fer (de fe?)  
trois deniers; 5<sup>o</sup> qui porte peymenu que  
vaille mal de 12 den. en sus 1 denier; 6<sup>o</sup> si lo  
porto sur lo cap 2 deniers; 7<sup>o</sup> si porto pey  
salat ou frez un ple poing de peysso des  
platge; 8<sup>o</sup> de cheval ou jamen que lon meno  
vendre si son ferra devant 12 d. et si no son  
ferra per chacun 6 d.; 9<sup>o</sup> mule deux paires  
chacten 6 den.; 10<sup>o</sup> per aie ou saimno qui sont  
ferrats chacun 4 den. et si non 2 den.; 11<sup>o</sup> de  
bois ou de vache chacun 2 den.; 12<sup>o</sup> de porc ou  
terro 1 den.; 13<sup>o</sup> per troupeol 12 den.; 14<sup>o</sup> par  
mouton 1 den.; 15<sup>o</sup> par bouc ou cabro 1 den.  
(Enfin tout payait lui M. Prunis fait des refle-  
xions sur la misere des vassaux qui etaient  
obliges de payer toujours à leurs seigneurs dans  
le moindre detail de leur existence.) - le P. An-  
selme IV. 115. - Dans la paroisse du Xert de  
Biron village de la Salne (autres de Biron?)  
Biron une des 4 baronies du Périgord, mouvait  
au XIII<sup>e</sup> s. de la châtellenie de Bergerac. fin.

1773

(Extrait des registres de la par. S<sup>t</sup> Michel de Biron, aux arch. de la Dorl.) Bapt. de Jean Percy dit Salade, fils légit. de Pierre de Percy, dit Salade, gentilhomme verrier et à Marie Saprade. Parr. Jean Rigal, mari. Jeanne Malautie. L'enfant est né au lieu de Besse et a été baptisé dans l'église de Notre-Dame. Raffin curé de N.D. de Biron.

- Sép. de Mademoiselle Marie de Saintamans inhumée dans l'église de S. Michel de Biron. 1871.

- Sép. de Marie-Anne Saprade épouse du sieur Salade, gentilhomme verrier, décédée au village de Besse (p<sup>ar</sup>te de N.D.) enterrée dans l'église de lacl. paroisse (de N.D. sous Biron.) 1775.

- Mariage de Pierre Montagne (salinier curé mineur) fils de Jean Montagne, et de feu Philippe Couderc (de la paroisse de Notre-Dame sous Biron, en agénois.) 1775.

- Bapt. de Marc de Jerve fils de Pierre de Jerve bourgeois et de Anne Planteau. Parr. Marc de Pourquery bourgeois et marraine damoiselle Marie de Pourquery. 1693.

Décès de Louise Sarrol femme de Jean Batifol s<sup>r</sup> de Cazulet.

- Id. de Pierre Batifol s<sup>r</sup> de Meuly m<sup>e</sup> apothicaire âgé de 30 ans, enterré dans l'église.

- Id. Pierre Rougier précepteur de la présente ville, et fut enterré dans l'église.

- Id. D'amoiselle Catherine de Baillot veuve de feu noble Jean de Lamouroux s<sup>r</sup> de

l'arogque Cussou, et fut enterrée dans l'église en présence de M<sup>re</sup> Gautier de Lamouroux

prestre doct. en théol. et chanoine de Mon-

pastre son fils, Jean-François s<sup>r</sup> Duparc

avocat, son gendre S<sup>r</sup> Sylvie de l'arogque sa

fille, et Guillaume Rajol s<sup>r</sup> de Griffoul,

son gendre qui ont signé avec M<sup>rs</sup> E. Trahees, archipr. etc. 29 aout 1693.

- Id. François Dufaut s<sup>r</sup> de Fontanelles, enterré dans l'église en présence de M<sup>re</sup> Gautier de l'arogque prestre doct. en théol. son

cousin germain, damoiselle Marthe Mauriel sa belle-sœur, Pierre Dufaut son neveu et

Jeanne Dufaut sa nièce. 7 avril 1693.

Mariage de Jean Dubrenil s<sup>r</sup> de Lafaye habitant de la paroisse de S<sup>t</sup> Ors et

demoiselle Catherine de Pourquery.

- Sépult. de Judith Savergne damoiselle femme de Louis Pourquery s<sup>r</sup> de Rousailles habitante de la présente ville, enterrée dans l'église, présents S<sup>r</sup> de Pourquery sa fille, David de Pourquery s<sup>r</sup> de Pechalves, Marc

de Pourquerry s<sup>r</sup> de S<sup>t</sup> Marc et Armando de  
Pourquerry damoysselle. 6<sup>e</sup> b<sup>re</sup> 1693.  
Bapt. de Jean Molénier, fils de Jacques Joseph  
Molénier bourgeois et de damoysselle Françoise  
de Pourquerry. 1693.

Sejult. de Guillaumette Bergues damoysselle  
vefue de feu M<sup>r</sup> Jean Dufau bachelier es-  
droits âgé de 75 ans, et fitt enterrée dans l'église  
présents: Jean Jacques Dufaut prestre doct. en  
théol. et chantre du chapitre de Biron  
fils de lad. Bergues, M<sup>r</sup> Arthoime Fentes, Ce-  
raud Pouget chanoines de l'église de Monpa-  
sier et moysseuigné. Etirantes archip. 1694.

Bapt. de Silvie Andrieu fille n. et l. de Etienne An-  
drieu tonneur et d'Elisabeth Feleytous. Parrain  
Pierre Beraudine coveur, marr. d'elle Silvie Samou-  
roux tous habitants de la paroisse. 1717.

Bapt. de noble Jean de Vassal fils n. et l. de noble  
Charles de Vassal écuyer et à dame Marguerite  
Rouby hab. de la pnté ville. Parr. noble Jean de  
Vassal écuyer habitant la Coste p<sup>se</sup> de Fongalo  
mairie et dame Marie de Tarques de la pnté ville. 1720.

Bapt. de Marianne Fajol fille de Etienne Fajol  
lieutenant-général de police et d'Elisabeth de Marsins

Bapt. de Marie de Charlot fille n. et l. de  
noble de Charlot écuyer et à d'elle Jaqueline No-  
aille conjoints. Parr. Pierre Chaumès S<sup>r</sup> Dumas  
bourgeois et marie Marie de Troi habitant de  
Larogue p<sup>se</sup> de Bogna, diocèse d'Agen. A tenu  
pour elle Marthe de Charlot, tous habitants de la  
présente ville. 1722.

Bapt. de Jeanne de Vassal  
fille de noble Charles de Vassal écuyer et à Marie  
de Rouby hants de la pnté ville. Parrain Pierre  
Chaumès S<sup>r</sup> Dumas, marie Jeanne de Vassal  
dame de S<sup>t</sup> Serrin y habitant. 1722.

Bapt. de Jean Bapt. Gaunain fils n. et l.  
à noble Thomas Gaunain écuyer et à Marguer-  
rite Aleran hants de la pnté ville. Parr. noble  
Jean Bapt. de Gaunain écuyer habitant de  
Loricaille(?). 1723.

Bapt. de Françoise Françoise  
fille n. et l. de Emerie Françoise S<sup>r</sup> de Sabarthe et à  
Elisabeth Saintours hants de la pnté ville. Parr.  
M<sup>r</sup> Joseph de Saintours écuyer habitant du lieu  
de Dieude p<sup>se</sup> de Doizat et marie d'elle Fran-  
çoise de Vassal hante de Sacoste p<sup>se</sup> de Fongalo.

Bapt. de noble Jean de Vassal fils à noble  
Charles de Vassal écuyer et à dame Marguerite Rouby. 1728.

Bapt. de noble Jean de Vassal fils à noble  
Charles de Vassal écuyer et à dame Marguerite Rouby. 1728.

Bapt. de Pierre de Constantin fils de noble Jean  
de Constantin S<sup>r</sup> de Castelmerle et de dame Fran-  
çoise d'Arnal. 1729.

Bapt. de Marie Samou-  
roux fille leg. de Bertrand Samourque écuyer  
S<sup>r</sup> de la pourjouda et à dame Catherine de Lem-  
tantin hants de la pnté ville. 1749.

Marrage de Pierre de Selves bourgeois, fils de Jean  
de Selves doct. en médecine et à d'elle Catherine  
de Meyrinac hants de la ville de Sarlat - et de

demoiselle Marianne de Molinier fille de Pierre de Molinier Sr de Mandassaigne et à demoiselle Marie de Bideran. ont signé: Constantin Sacan Saval Sr. Surin et Bergade ptre. Ch<sup>ne</sup> loco parrochi. 1752.  
†. Sepulture de Marguerite Barrière agée de 36 ans, dans la chapelle des Pénitens... Fr. Urbain. 1756.  
Bapt. de Marie Leguatre fille leg. d'Alexandre Leguatre et de Marie Carrigue. Parrain messire Jean-Bapt. de Constantin garde du Corps du Roy, marr. dame Marie Montaxecue de Fargues... Fr. Urbain. 1756. — Bapt. de M<sup>re</sup> Pierre Rouquet — Bapt. de Louise Honorie de Fargues fille leg. de messire Bertrand Honoré Bonnavaire de Fargues et à dame Marie-Anne Montaxot Parrain Francois Montaxot, marr. M<sup>lle</sup> Louise Honorie de Prudhomme. 1762. (Vigier de Tontanges Sr<sup>théolog.</sup>)  
Mariage de Jacques Moisson Sr de Sandure et de demoiselle Isabeau Gilbert. 1762.  
Bapt. de Marie de Constantin de Pechegut fille leg. à noble Jean de Constantin écuyer Sr de Pechegut et à Marie Valérie de Paty conjoints. Parrain noble Pierre de Constantin écuyer Sr de Pechegut, marraine Marie-Anne de Gambeaud, femme d'Elle de Paty concelien en Parlement. Le baptême a été fait par M<sup>re</sup> Saborie Dupouitail archipr. et vic. gén. Présents: Constantin de Saval, du Paty, Louise de Paty, Constantin de Crozafons de Cugnac, de Vassal de Cugnac, Saval fils, Constantin Crozafons Saval Cugnac, le Ch<sup>er</sup> de Montalembert, le Ch<sup>er</sup> de Cugnac, Montaxeaux de Fargues, Sapoujade, Dupatit, Saroque, Didon chanoine de l'église de Bordeaux, Sacan Ch<sup>er</sup> Saborie Dupouitail archipr. et vic. gén., Vigier de Tontange Sr<sup>théologal</sup> etc. (11 février 1763.)  
Bapt. de noble demoiselle Suzanne Marie-Petronille de Fargues fille n. et l. de messire Bertrand Honoré de Fargues sieur de Marsales et de dame Marie de Montaxeau de Fargues. Présents: Messire Pierre de Cugnac Ch<sup>er</sup> de S. Louis, Jean de Ravillon, chevalier Sr de Bussou, Parrain messire Francois de Maury Sr du Breuil conseiller du Roy, marraine Heuife et Puissante dame Suzanne de Sostanges maquisse de Cugnac, J. de Saintours théologal etc. 1766.